

Propositions pour le Contrat de la filière alimentaire

-

Restitution des 5 groupes de travail du Comité Stratégique de Filière

Présentation du 30 mai 2013

Rappel des 5 axes / groupes de travail du Contrat de filière

EMPLOI

Groupe de Travail présidé par Jean-Pierre GENESLAY

**FINANCEMENT
INNOVATION**

Groupe de Travail présidé par Jean-Philippe GIRARD

**EXPORT
ET PROMOTION**

Groupe de Travail présidé par Catherine PETITJEAN
et Thierry BLANDINIÈRES

DÉFI VERT

Groupe de Travail présidé par Hubert GARAUD

**RELATIONS AU SEIN
DE LA FILIÈRE**

Groupe de Travail présidé par Jérôme FOUCAULT

FILIERE ALIMENTAIRE - de l'Agriculture à la Distribution

	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	COOPERATION AGRICOLE	ALIMENTATION EN DETAIL	DISTRIBUTION ALIMENTAIRE (FCD)	AGRICULTURE
Nombre entreprises					
83 700	11 700	4 700	62 800 *	4 500	en cours
Nombre de salariés	*comprenant au moins 1 salarié				
1 270 000	e 364 000	e 160 000	e 295 000	450 000	en cours
Nombre jeunes (moins de 26 ans)					
218 000	7,6 % soit 27 500	≈ IA 7,6 % soit 12 000	e 30 % soit 88 000	90 000	en cours
Nombre de seniors (55 ans et plus)					
e = Estimation 183 000	8,5 % soit 30 800	≈ IA 7,6 % soit 13 000	e 15 % soit 44 000	95 000	en cours
≈ IA = estimation identique aux IAA					
Montant de collectes					
d'apprentissage 75 M€	24M€	10M€	3M€	38M€	en cours
OPCA 325 M€	134 M€	91 M€	35 M€	65M€	en cours

*Périmètre OPCALIM (122 M€ toutes collectes)
 +Vins&Spiritueux : prof (hors conventionnel) = 8 M€
 + Volaille : prof = 4 M €*

*AD périmètre OPCALIM + Bouchers (7 M€)
 + Crémiers + épiciers
 + détaillants fruits&légumes (11 M€)*

y compris sur MSB non alimentaire

- **Objectif** : Consolider et créer des emplois, améliorer l'attractivité de la filière
- **3 ateliers se sont réunis** :
 - L'emploi et les jeunes (*piloté par Joël Mauvigney*)
 - Sécuriser les parcours professionnels (*piloté par Philippe Grié*)
 - L'attractivité (*piloté par Yves Bayon de Noyer*)

Après avoir réalisé un **diagnostic partagé** sur la situation de l'emploi dans la filière et sur la base des remontées régionales et du travail des ateliers, le groupe de travail recommande le déploiement de 6 projets regroupés autour des **4 axes** suivants :

- L'emploi et les jeunes
- La sécurisation des parcours professionnels
- L'attractivité
- L'organisation en filière (ce point est ressorti dans les échanges issus des ateliers et des assises régionales)

La déclinaison, dans le cadre d'un dialogue social renforcé, d'une GPEC en direction des TPE / PME ou des territoires et la mutualisation des compétences sont des items transversaux à plusieurs axes retenus et donc n'ont pas été mentionnés . Ils feront l'objet d'un plan d'actions en tant que tel (*interprofession & fédérations – Régions – 2nd semestre 2013*).

Constat : Dans un contexte de chômage élevé, notamment chez les jeunes, les entreprises rencontrent des difficultés à recruter sur certains postes.

Engagement de la filière : Augmenter le nombre de formations en alternance de 5 000 contrats à l'horizon 2017.

Signature du contrat de filière en tant qu'accord interbranches sur les contrats de génération, afin de permettre à l'ensemble des entreprises de 50 à moins de 300 salariés de bénéficier du dispositif (*sans avoir à recourir à un accord spécifique de branche ou d'entreprise*).

Actions :

- Mise en place d'une préparation opérationnelle à l'alternance (*interprofession & fédérations - partenaires sociaux - OPCALIM – Etablissements de formation - 2nd semestre 2013*)
- Développement des moyens d'accompagnement des alternants en termes de mobilité, logements, complémentaire santé (*interprofession & fédérations - AG2R la Mondiale / AGRICA – Etablissements de formation - Régions - 1^{er} semestre 2014*)
- Développement des partenariats pédagogiques entre les établissements de formation et les entreprises (*interprofession & fédérations – Régions – Etablissements de formation - 2nd semestre 2013*)

Axe 1 : L'emploi et les jeunes

Projet : Améliorer l'orientation et l'insertion des jeunes

EMPLOI

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Expérimenter des modalités permettant de développer l'alternance pour les niveaux IV et V (*Bassin d'emploi test en 2013*)
- Travailler à l'assouplissement des conditions d'accès des apprentis mineurs (à partir de 16 ans)
- Rapprocher & adapter les rythmes de l'alternance aux rythmes de l'entreprise

Projet n 1 : Garantir l'acquisition des savoirs
fondamentaux

Constat : 15 % des salariés de la filière ne maîtrisent pas suffisamment les savoirs fondamentaux, ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (9 %). La moitié de ces personnes est âgée de 45 ans et plus (*source ANLCI*).

Engagement de la filière : Augmentation de plus de 20 % par an sur la période 2014 – 2017 du nombre de bénéficiaires de formations, soit viser 5.000 personnes au total.

Actions :

- Compléter les financements existants par l'appel au mécénat pour augmenter le rythme de bénéficiaires.
« Mobiliser » plus de 25 M€ pour les 5 ans à venir. (*Etat, Régions, Entreprises, Fondations...*)
- Élargir le dispositif à l'ensemble de la filière en intégrant les savoirs suivants : savoir compter, lire, écrire, s'exprimer à l'oral, apprendre à apprendre, utiliser l'outil informatique (*partenaires sociaux - Etat – Régions - OPCALIM – 1^{er} semestre 2014*)
- Communiquer auprès des entreprises sur le dispositif et son intérêt (*partenaires sociaux - OPCALIM – 1^{er} semestre 2014*)

Déclinaison et action à expertiser :

- Étudier la faisabilité d'une certification des salariés bénéficiaires de la formation (*partenaires sociaux - OPCALIM – 1^{er} semestre 2014*)

Projet n 2 : Valoriser et développer les
compétences des salariés

Constat : Dans le champ d'OPCALIM, on recense **84 CQP** pour **1 000 certificats** délivrés par an.

Engagement de la filière : Pour renforcer l'employabilité des salariés et l'attractivité de la filière, il est nécessaire d'engager un chantier de simplification et d'harmonisation des CQP afin de notamment développer les CQP transversaux et d'augmenter le nombre de certifications délivrées.

Actions :

- Faire une cartographie des titres, diplômes et certificats existants et de leur usage (*partenaires sociaux - Observatoires des métiers - 1^{er} semestre 2014*)
- Inscrire les CQP transversaux au RNCP (*partenaires sociaux - OPCALIM – 2nd semestre 2014*)
- Promouvoir les CQP révisés auprès des salariés, des entreprises, des branches (*partenaires sociaux*)
- Ouvrir l'accès des CQP aux contrats précaires (*partenaires sociaux*)

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Etudier la création de passerelles (inter CQP et CQP/diplômes)
- Développer l'acquisition des CQP par modules (dont passeport sur certaines formations obligatoires)
- Mettre à profit des situations de variation d'activité pour mettre en œuvre des actions de formation (notamment en cas de recours au chômage partiel ou au dispositif A.P.L.D.)

Constat : Un déficit d'image qui entraîne des difficultés à recruter pour les entreprises sur certains postes. Plus de 30.000 postes sont à renouveler dans les 5 années à venir.

Engagement : Améliorer la capacité de la filière à attirer, fidéliser et accompagner les futurs salariés, salariés et futurs retraités.

Actions :

- Lancement d'un portail internet **www.alimetiers.fr** destiné à la promotion des métiers, des formations et des emplois de l'alimentaire vis-à-vis des jeunes et du grand public (*partenaires sociaux – Etat - OPCALIM – AG2R la Mondiale - juin 2013*)
- A compter de fin juin 2013, le Groupe Emploi du comité de filière engagera la réflexion vers une acceptation plus large de l'attractivité pour **définir des axes de travail concrets** autour de thèmes comme la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels, les meilleures conditions périphériques au travail. (*partenaires sociaux – point d'étape en décembre 2013*)

Axe 4 : Organisation en filière

Projet : S'organiser pour définir et décliner la politique emploi / formation de la filière et accompagner la régionalisation des politiques publiques

EMPLOI

Constat : Manque de lisibilité et de visibilité de la stratégie emploi / formation de la filière.

Engagement de la filière : Structurer et clarifier la stratégie emploi / formation de la filière.

Favoriser la structuration régionale des partenaires sociaux pour développer les échanges et la concertation dans un cadre paritaire et/ou tripartite (*employeurs – salariés – pouvoirs publics*).

Actions :

- Mettre en place une coordination des CPNE au sein de la filière (*partenaires sociaux - 1^{er} semestre 2014*)
- Créer une plateforme commune en vue de mutualiser les études des observatoires de la filière (*partenaires sociaux – Observatoires des métiers – 1^{er} semestre 2014*)
- Faire une cartographie des acteurs régionaux existants (*partenaires sociaux – Observatoires des métiers – Fin 2013*)

Axe 4 : Organisation en filière

Projet : S'organiser pour définir et décliner la politique emploi / formation de la filière et accompagner la régionalisation des politiques publiques

EMPLOI

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Consolider et renforcer la représentation régionale de la filière
- Etablir un état des lieux dans le cadre des contrats de plan Etat / Régions (CPRDF) des priorités en matière de formation pour la filière et analyser les Contrats d'Objectifs Territoriaux conclus par les Régions et la filière
- A compter de septembre 2013, le Groupe Emploi du comité de filière engagera une réflexion commune avec des représentants de conseils régionaux sur l'accompagnement de la régionalisation des politiques publiques

- **Objectif** : « Stimuler les investissements et l'innovation pour moderniser la filière et renforcer sa compétitivité »
- **3 axes** :
 - Inciter les entreprises à innover et à croître
 - Renforcer la lisibilité et la complémentarité des dispositifs et des structures d'accompagnement
 - Renforcer la complémentarité entre les financeurs publics et privés

Axe 1 : Inciter les entreprises à croître et à innover

FINANCEMENT
INNOVATION

FINANCEMENT

INNOVATION

Constat : La compétitivité de la filière s'est détériorée au cours de la dernière décennie ce dont témoigne l'érosion des parts de marché de l'agroalimentaire français à l'international.

Engagement de la filière : La filière s'engage pour que l'innovation devienne une priorité, aidée en cela par l'adaptation et la promotion des instruments financiers idoines.

- **Améliorer le relais de l'information sur les dispositifs existants en impliquant des acteurs clés pour les entreprises**

Informer et former les experts : référents agroalimentaires régionaux, experts comptables, avocats d'affaires, banques partenaires des IAA, trésoriers d'entreprise ... sur les dispositifs de soutien aux entreprises alimentaires

(**Calendrier** : second semestre 2013 – **Porteur** : engagement des experts et des gestionnaires des dispositifs de soutien)

Déclinaisons et actions à expertiser

Susciter une émulation en donnant des repères comparatifs aux entrepreneurs : Création d'un Top régional des IAA (Calendrier : second semestre 2013 – Portage régional)

Axe 1 : Inciter les entreprises à croître et à innover

FINANCEMENT
INNOVATION

INNOVATION

- **Accompagner les entreprises**
 - Engagement de modernisation de l'outil productif et travail sur l'efficacité énergétique (usine sobre, automatisation, numérisation, robotisation) en mobilisant le Programme Investissements d'Avenir sur des projets structurants : **Professions, centres techniques, ITAI, pôles de compétitivité**
 - Accompagner les PME dans la définition de leur stratégie globale (exemple: Programme Défi Agroalimentaire 2015 porté par l'ANIA)

Déclinaisons et actions à expertiser

- **Protéger l'innovation**
 - Expliquer et promouvoir les outils de la propriété intellectuelle auprès des entreprises. (*Déclinaisons régionales*).
 - Travail sur la contractualisation, création d'une clause protégeant la confidentialité sur les recettes, les process, les compositions et les savoir faire (*Groupe innovation du CSF*)

Axe 2 : Renforcer la lisibilité et la complémentarité des dispositifs et des structures d'accompagnement

FINANCEMENT
INNOVATION

INNOVATION

Constat : Les dispositifs et les structures d'accompagnement des entreprises sont nombreux, mais pâtissent parfois d'un manque de lisibilité ou de complémentarité.

Engagement de la filière : La filière s'engage pour mieux promouvoir les dispositifs et structures préexistantes et étudier les conditions de leur meilleure utilisation.

- **Formaliser la notion d'innovation dans la filière alimentaire** :
 - Adopter et assurer la promotion d'une définition de l'innovation propre au secteur alimentaire pour mieux prendre en compte les innovations incrémentales et toutes les formes de l'innovation (non technologique, organisationnelle, marketing...) (*Food For Life France, professions, pouvoirs publics, réseaux, pôles - juillet 2013*)

Axe 2 : Renforcer la lisibilité et la complémentarité des dispositifs et des structures d'accompagnement

FINANCEMENT
INNOVATION

FINANCEMENT

INNOVATION

- **Avoir une cohérence nationale**
 - Eliminer les « effets frontières » pour les aides (les entreprises, à profil équivalent, doivent pouvoir bénéficier des mêmes dispositifs quelle que soit leur implantation géographique) et permettre une bonne articulation des fonds européens, nationaux et régionaux (*Pouvoirs publics nationaux/régionaux, asap*)
 - Renforcer et pérenniser les travaux de la plateforme Food For Life France sur la coordination entre les acteurs autour du triptyque formation-science-marché : entreprises, instituts de recherche, ITAI, PIT et pôles de compétitivité, cellules de transfert et établissements d'enseignement supérieur... (*cofinancement Professions – Pouvoirs publics, dès 2013*)

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Dans un volet de simplification, une harmonisation des dossiers de demande d'aide peut être étudiée dans le GT Transversal du CNI
- Construction d'une veille économique et stratégique à destination des entreprises de la filière.

Axe 3 : Renforcer la complémentarité entre les financeurs publics et privés

FINANCEMENT
INNOVATION

FINANCEMENT

Constat : Dans un contexte économique difficile, il est impératif de mobiliser du mieux possible les divers financements d'origine publique ou privée.

Engagement de la filière : La filière s'engage pour une meilleure cohabitation des dispositifs de financement publics et privés.

- **Mobiliser les financeurs privés**

- Favoriser les échanges entre les financeurs et rendre la filière alimentaire attractive en étudiant notamment les modalités d'un fonds d'investissement public-privé (*pouvoirs publics, bpifrance, investisseurs privés - avant fin 2013*)

- **Mobiliser les moyens vers le secteur alimentaire**

- Regrouper les moyens de financements au sein d'un guichet unique et soutenir les besoins de trésorerie conjoncturels et de crédits de campagne face à la volatilité des prix des matières premières (*pouvoirs publics, bpifrance, banques - avant fin 2013*)

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Mobiliser l'épargne en direction des entreprises de la filière
Livret IAA ou utilisation des fonds non utilisés du livret A

- **Objectif** : « Perfectionner et promouvoir la qualité des produits et le modèle alimentaire français, sur le territoire national et dans le monde »
- **3 axes** :
 - Encourager l'organisation collective à l'export et faciliter les démarches
 - Améliorer la qualité des produits alimentaires
 - Promouvoir le modèle alimentaire français

Axe 1 : Encourager l'organisation collective à l'export et faciliter les démarches

EXPORT
ET PROMOTION

Constat : L'export est un relais de croissance essentiel pour le secteur agroalimentaire. Or, la situation à l'international s'est considérablement dégradée : la France est passée de la 1^{ère} à la 5^{ème} place mondiale pour l'exportation de produits agroalimentaires. Par ailleurs, seules 2 entreprises sur 10 exportent, contre 8 sur 10 en Allemagne.

Engagement de la filière : La filière s'engage pour que l'export devienne une priorité nationale, via le plan export du gouvernement et en encourageant l'organisation collective, avec l'objectif de remonter sur le podium des pays exportateurs de produits alimentaires. Elle propose dans ce cadre de définir des indicateurs partagés.

Actions :

- **Simplification réglementaire et renforcement de l'accès au marché**
 - Mobiliser les nouveaux référents agroalimentaires et les « développeurs à l'international » au sein de la BPI France en région auprès des TPE/PME et les ETI (**Etat, en cours**)
 - Poursuivre les efforts de simplification et de dématérialisation des procédures sanitaires et phytosanitaires à l'export (Exp@don2) (**Etat, en cours**)
 - Poursuivre la mise en place de formations conjointes entreprises / services de l'Etat, sur les contraintes d'audit et d'agrément sanitaire des pays tiers, en ciblant d'abord l'Asie (**Etat, en cours**)
 - Renforcer les moyens de l'Etat pour lever les barrières techniques qui entravent l'accès à certains marchés et veiller à la nécessaire réciprocité des conditions d'accès à ces marchés (**Etat, en cours**)

Axe 1 : Encourager l'organisation collective à l'export et faciliter les démarches

EXPORT
ET PROMOTION

- **Renforcer l'image de la France à l'international (*Etat, régions, professions, 2nd semestre 2013*)**
 - Définir une stratégie partagée à l'international sur les salons, avec notamment une harmonisation de l'image France et un développement de la marque « France bon appétit »
- **Installer et poursuivre la démarche du comité Asie, puis l'étendre à d'autres zones**
 - Création d'une Association franco-chinoise sur le modèle de l'AFRAA (*interprofessions & fédérations, 2nd semestre 2013*)
 - Travail sur la mutualisation au niveau des entreprises : recrutements partagés de commerciaux export & VIE, mutualisation de représentants des professions sur place, ...(*Interprofessions, fédérations professionnelles, CCI, structure régionale d'appui à l'international, Ubifrance, 2nd semestre 2013*)
- **Créer un club des conseillers du commerce extérieur de la France alimentaire (*CCEF, 2nd semestre 2013*)**

Constat : Le contexte médiatique de ces derniers mois et les débats récurrents sur la qualité et la composition nutritionnelle des aliments ont conduit à une perte de confiance des consommateurs.

Engagement de la filière : Pour rétablir la confiance, la filière s'engage à adopter des réponses collectives et ambitieuses en matière de qualité et de sécurité des aliments en lien avec l'État et les professionnels de la filière alimentaire.

Actions :

- Rénover et valoriser les accords d'engagements collectifs du PNA pour améliorer la qualité des produits alimentaires (notamment nutritionnelle), secteur par secteur. **Calendrier :** *point d'étape le 25 juin, bilan fin 2013. Porteurs : Etat, Professions*
- Promouvoir la Charte antifraudes et renforcer le cas échéant le contenu des guides de bonnes pratiques d'hygiène et promouvoir ces guides pour aider les entreprises alimentaires à sécuriser leurs approvisionnements. **Charte finalisée le 21 mai 2013, professions**
- Constituer un réseau des observatoires européens de l'alimentation, sur le modèle de l'observatoire français de l'alimentation (sur la section OQALI dans un premier temps). (**Etat**)

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Promouvoir une meilleure information du consommateur sur l'étiquetage, peut être un livrable du GT « valorisation » Ingrédients (*point d'étape le 25 juin, bilan fin 2013, Etat, professions*).
- Lancer un appel à projets pour accompagner la traçabilité dans la filière en développant des outils adaptés.
- Faire de la restauration collective un secteur exemplaire dans l'amélioration de la qualité des produits alimentaires.

Axe 3 : Promouvoir le modèle alimentaire français

EXPORT
ET PROMOTION

Constat : L'agroalimentaire français souffre en France d'un déficit d'image important, alors que notre modèle alimentaire nous est envié à l'étranger.

Engagement de la filière : Promouvoir les savoir faire, les produits, les entreprises et les métiers, en définissant une approche stratégique collective pour rétablir les bases de la confiance, fondée sur la transparence, la proximité et la valorisation de l'humain, en s'appuyant sur les forces du secteur.

Actions : *(calendrier à définir en lien avec les pouvoirs publics)*

- Mettre en place et structurer le réseau des cités de la gastronomie. *(Etat)*
- Valoriser les entreprises alimentaires du patrimoine vivant. *(Etat, professions)*
- Assurer la présence de la France à l'exposition universelle de Milan en 2015. *(Etat, professions)*
- Nommer des ambassadeurs du modèle alimentaire français. *(Etat, professions)*
- Veiller à la cohérence et à l'articulation entre les marques collectives régionales et nationales, les signes officiels de qualité et la marque France. *(Etat)*

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Définir collectivement une approche stratégique de promotion du modèle alimentaire français, des savoirs faire, des produits, des entreprises et des métiers :
 - Autour des principes de sincérité, de réalisme et de cohérence
 - Fondée sur des valeurs de transparence, de proximité et de valorisation de l'humain
 - Autour de 2 grands axes :
 - les produits alimentaires (valorisation des recettes et des indications d'origine mais aussi de la qualité, de la sécurité et de la réglementation),
 - la trame alimentaire, avec la valorisation des entreprises, des salariés, des savoir faire et des métiers, sous l'angle à la fois économique, de l'emploi, culturel et touristique et en « incarnant » la filière.
- Faire du modèle alimentaire français un des piliers de la marque France et le définir (*Etat, professions*)
- Mettre en place un baromètre de perception sur l'image du secteur au niveau européen (sur le modèle du baromètre du MAAF, réalisé par le CREDOC) (*Etat, Professions*)
- Réfléchir à une charte de bonne communication, afin d'éviter le dénigrement
- Créer des clubs des amis du repas à la française à l'international

- **Objectif** : « Relever le défi vert en associant performance économique, écologique et énergétique »
- **Constat** : L'enjeu pour la filière alimentaire est de conduire la mutation écologique en faisant de la performance écologique et sociétale un facteur de renforcement de la compétitivité. Dans cet esprit, il convient à la fois d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques existantes et d'avancer vers de nouvelles voies, dans une logique de progrès continu de la filière.
- **2 axes** :
 - Identifier, valoriser et diffuser les bonnes pratiques
 - Accompagner la transition écologique

Axe 1 : Identifier, valoriser et diffuser les bonnes pratiques

DÉFI VERT

Actions :

- **Informier sur les dispositifs existants permettant d'améliorer la performance des entreprises en intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux**
 - Réaliser une campagne d'information sur l'utilisation des Certificats d'Economie d'Energies (CEE) auprès des entreprises du secteur, accompagner les entreprises dans la réalisation de diagnostics énergétiques et dans l'instrumentation pour le suivi des consommations, valoriser les programmes de formation existants (FACEEA notamment).
Porteur Profession, Partenaires ADEME, Calendrier 2^{ème} semestre 2013
 - Au niveau national : Favoriser la mise en œuvre du « Guide d'utilisation de la norme ISO 26000:2010 pour le secteur de l'agroalimentaire » en soutenant les différentes actions collectives d'accompagnement et poursuivre les travaux au travers de la définition d'indicateurs de progrès
 - Au niveau européen et international : promouvoir ce guide
Porteur ANIA/Coop de France, Calendrier : 2nd semestre 2013.

Actions à expertiser :

- **Permettre la diffusion des bonnes pratiques pour provoquer un effet d'entraînement de l'ensemble de la filière**
 - Instaurer un groupe de travail en vue de la mise en place d'une plateforme web participative pour favoriser les partages d'expérience et la mise à disposition d'outils, *Porteurs : Profession, Partenaires MAAF/MEDDE, Calendrier : 2nd semestre 2013*
 - Organiser un colloque pour permettre le partage d'expérience, *Porteur MAAF, Partenaires Profession, Calendrier : Automne 2013*

Actions :

Axe 2 : Accompagner la transition écologique

DÉFI VERT

- **Accompagnement des entreprises dans une démarche d'amélioration de l'utilisation des ressources, et notamment de l'énergie**

Proposer un projet « usines sobres » dans le cadre de l'appel à projets du PIA: réalisation de diagnostics suivi d'un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de plans d'actions (instrumentation, nouveaux équipements...). Des régions pilotes pourront être identifiées pour déployer le projet.

Porteurs : Profession, Partenaires : ADEME/CGI/Instituts de recherche , Calendrier : 2nd semestre 2013

- **Poursuivre les travaux sur l'information environnementale pour la définition de méthodes et d'indicateurs adaptés au secteur agricole et agroalimentaire intégrant la complexité propre aux produits alimentaires et permettant de dégager des pistes de progrès pour la filière (pratiques agricoles, process IAA...)**
 - Poursuivre la dynamique initiée par l'expérimentation nationale en participant à la mise en place d'un dispositif encadré applicable de manière volontaire de façon à permettre la construction des méthodologies et des bases de données intégrant la complexité propre aux produits alimentaires et l'encadrement du format de restitution aux consommateurs ; Contribuer aux travaux d'harmonisation en cours à l'échelle européenne

Porteurs : Profession, Partenaires : ADEME, Calendrier : 2013 et >
- **Faciliter le financement des investissements relatifs à la transition écologique (en lien avec le GT financement/innovation)**
 - Mettre en place un prêt à taux zéro / prêt bonifié dans le cadre de la BPI France

Porteurs : Etat, Calendrier : 2nd semestre 2013

Actions à expertiser :

- Evaluer la faisabilité de rendre éligibles de bonnes pratiques innovantes et reproductibles au travers des Certificats d'Economie d'Énergie
- Réflexion autour de la vocation de la plateforme « Food for life France » (mise en place d'un agenda stratégique pour la filière avec un budget associé géré par la plateforme)
- Engager une réflexion globale sur l'évolution vers des systèmes alimentaires durables, en intégrant la notion d'économie circulaire et la dimension sociale (conditions de travail, conservation des savoir-faire, intégration dans le territoire...)

Déclinaisons/synergies :

- Identifier les enjeux et besoins en matière de formation et évolution des métiers associés à la transition écologique (atelier commun avec le GT Emploi)
- Accompagner la construction et la mise en œuvre du Pacte national contre le gaspillage alimentaire
- Contribuer au développement de l'agro-écologie et de la filière bio, en lien avec le développement du futur plan Ambition Bio 2017, notamment via des actions de formation
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et le DD dans les feuilles de route des pôles de compétitivité pour intégrer le défi vert dans les démarches d'innovation
- Proposer des pistes d'amélioration en relation avec la stabilité et l'effectivité de la réglementation, la cohérence entre les dispositifs et les problématiques de sur-réglementation en lien avec les Etats Généraux de la Modernisation du Droit de l'Environnement

- **Objectif** : « Améliorer les relations au sein de la filière, y compris commerciales, et créer davantage de valeur ajoutée »
- **2 axes** :
 - Améliorer les relations commerciales au sein de la filière
 - Créer de la valeur ajoutée en renforçant des stratégies collectives et en développant une solidarité de filière

Axe 1 : Améliorer les relations commerciales au sein de la filière

RELATIONS AU SEIN
DE LA FILIÈRE

Constat : Les relations commerciales sont de plus en plus tendues et participent à une dégradation de la rentabilité tout au long de la filière.

Engagement de la filière : La filière s'engage à étudier tous les dispositifs qui permettront d'associer l'ensemble des parties prenantes dans des relations durablement constructives.

- **Développer les cotations et indices permettant d'objectiver les variations des prix des matières premières**
- Augmenter le nombre de produits couverts (et en déterminer la liste), notamment dans la seconde transformation. Instance de gouvernance à créer afin d'associer toutes les parties prenantes (tous les maillons des filières jusqu'à la grande distribution). **Début des travaux : 2nd semestre 2013. Porteurs : FranceAgrimer, professions**

Axe 1 : Améliorer les relations commerciales au sein de la filière

RELATIONS AU SEIN
DE LA FILIÈRE

- **Adaptation et promotion du label « Relations fournisseurs responsables » de la Médiation Inter Entreprises en cohérence avec le Guide RSE agroalimentaire publié en septembre 2012**
 - Adaptation du dispositif aux spécificités de la filière alimentaire (au moyen notamment d'un code de bonne pratiques) et promotion auprès des entreprises et des consommateurs. *Début des travaux : 2nd semestre 2013 ; Co-pilotage Médiation Inter entreprises et professions.*
- **Communication autour de la Médiation Inter-Entreprises auprès des entreprises de la filière**
 - Spécialisation d'un agent de la Médiation sur les problématiques et les entreprises agroalimentaires. Promotion de la médiation par les associations professionnelles et réflexion à l'adaptation de la Charte . *Début des travaux : 2nd semestre 2013 ; Co-pilotage Médiation Inter entreprises et profession.*

Axe 2 : Créer de la valeur ajoutée en renforçant des stratégies collectives et en développant une solidarité de filière

RELATIONS AU SEIN
DE LA FILIÈRE

Constat : Il existe une marge de manœuvre importante pour améliorer l'efficacité des actions collectives en associant les maillons de l'amont jusqu'à l'aval.

Engagement de la filière : La filière s'engage à trouver les thématiques communes qui peuvent les réunir afin de renforcer la solidarité de filière et mieux servir le consommateur.

Déclinaisons et actions à expertiser :

- Lancer une campagne de communication centrée sur la création, tout au long de la filière, de valeur, d'emploi et de vitalité pour le territoire. Cette action devra se coordonner avec les travaux du GT Export et Promotion
- Définition, commande et pilotage d'une étude sur le consommateur de demain. Celle-ci bénéficierait à tous les acteurs de la filière et réunirait pour le pilotage les interprofessions, FranceAgrimer et la DGCIS. La création d'un comité de pilotage pourrait avoir lieu au second semestre 2013.